

CLARESCO PLACEMENT – Classe P

ISIN : LU2025504361

Un compartiment de la CLARESCO SICAV

Société de gestion : CLARESCO FINANCE

Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

Objectifs et politique d'investissement

- ❑ **Objectif de gestion** : L'objectif de gestion de l'OPCVM est de rechercher une performance supérieure à son indicateur composite (20% MSCI World Index en € + 80% Bloomberg Investment Grade Corporate Bond Index) dans le cadre d'une gestion active, par une allocation diversifiée d'actifs composés d'actions, de parts et/ou actions d'OPCVM ou de FIA et d'instruments de taux.
- ❑ **Politique d'investissement** : L'approche de la gestion est « top down » et permet de déterminer les pondérations accordées à chaque classe d'actifs. L'allocation d'actifs est discrétionnaire et se fera en fonction des opportunités d'investissement identifiées par le gérant. L'analyse macro-économique permet de déterminer le niveau de risque acceptable et, à partir de là, la répartition du portefeuille en fonction des différents types de produits actions, obligataires et monétaires. Concernant les actions (françaises et étrangères), le gérant sélectionne les sociétés dans lesquelles il investit selon la méthode « du choix de valeur » (« stock picking »). Sur les instruments de taux, le choix des émetteurs relève du respect des contraintes de liquidités et d'une analyse fondamentale. Celle-ci s'appuie notamment sur la qualité de l'émetteur, la notation et les ratios d'endettement. La société de gestion mène sa propre analyse crédit dans la sélection des titres à l'acquisition et en cours de vie. Elle ne s'appuie pas exclusivement ou mécaniquement sur les notations fournies par les agences de notation et met en place une analyse du risque de crédit approfondie pour évaluer la qualité de crédit de ces actifs.

CLARESCO PLACEMENT s'engage à respecter les fourchettes d'exposition sur l'actif net suivantes :

- De 0% à 50% en obligations convertibles
- De 0% à 100% au risque de change sur les devises hors euro.

CLARESCO PLACEMENT peut être investi :

- en actions,
- en titres de créance et instruments du marché monétaire.
- jusqu'à 50% de son actif net en OPCVM et jusqu'à 30% en autres OPC.

Il peut également intervenir sur les :

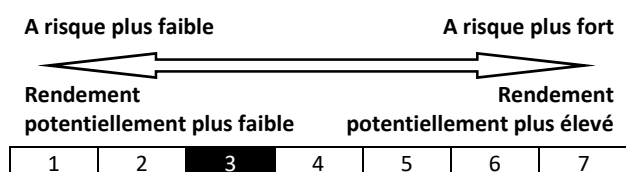
- contrats financiers à terme ferme ou optionnels utilisés à titre de couverture du risque de taux ou d'action, et titres intégrant des dérivés, utilisés à titre de couverture au risque de taux ou d'action.
- dépôts, emprunts d'espèces, acquisitions et cessions temporaires de titres.

- De 0% à 40% sur les marchés d'actions, de toutes zones géographiques (principalement OCDE), de toutes capitalisations, de tous les secteurs, dont :
 - de 0% à 40% aux marchés des actions de marchés émergents
 - de 0% à 20% aux marchés des actions de petites capitalisations.
- De 60% à 100% en instruments de taux souverains, du secteur public et privé, de toutes zones géographiques, de toutes notations ou non notés dont :
 - de 0% à 50% en instruments de taux spéculatifs de notation inférieure à A3 pour le court terme ou BBB- pour le long terme selon l'échelle Standard & Poor's ou à défaut une notation équivalente par une autre agence ou établie selon l'analyse de la société de gestion, ou non notés.

- ❑ **Recommandations** : CLARESCO PLACEMENT s'adresse aux souscripteurs qui souhaitent valoriser leur capital en investissant dans un portefeuille diversifié d'actions et obligations et ce dans une perspective d'investissement à long terme. Ce compartiment pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport à un horizon de moins de 2 ans. Les dividendes reçus sont réinvestis.

- ❑ **Modalités de souscription/rachat** : Les demandes de souscriptions et de rachats sont centralisées chaque jour de calcul et de publication de la valeur liquidative (VL), avant 17 heures (heure de Luxembourg). Elles sont exécutées le premier jour ouvré suivant, sur la VL de la veille.

Profil de risque et de rendement



Le niveau de risque est calculé sur la base de la volatilité du compartiment à moyen terme (c'est-à-dire sur la base des variations réelles de sa valeur au cours des cinq dernières années ou d'une simulation, si le compartiment a été créé endéans cette période). La volatilité du compartiment peut augmenter ou diminuer dans le temps, et ainsi modifier éventuellement son niveau de risque.

- ❑ La valeur d'un investissement dans un compartiment augmente ou diminue dans le temps. Au moment de la revente, le prix de vos actions peut être inférieur au prix d'origine et provoquer une perte. Si vous investissez dans un compartiment dont la devise est différente de la vôtre, l'évolution des taux de change peut également réduire vos gains ou augmenter vos pertes.
- ❑ **Pourquoi le compartiment est classé dans la catégorie [3]** : est classé dans cette catégorie en raison de son exposition importante aux actions qui induisent des variations fortes de la valeur liquidative, pouvant néanmoins être tempérées de manière discrétionnaire et dans des proportions plus ou moins importantes par l'investissement en supports monétaires et obligataires ou dans des futures visant à réduire l'exposition aux marchés actions et donc induire un profil de risque et de rendement moyen.
- ❑ Le niveau de risque ne reflète pas les effets éventuels de conditions inhabituelles du marché ou d'événements imprévisibles qui peuvent amplifier les risques ou déclencher d'autres risques tels que :

Risque de contrepartie : le compartiment peut perdre de l'argent à la suite d'une défaillance d'un acteur de marché avec lequel il est en relation.

Risque de liquidité : certains titres financiers peuvent se révéler impossibles à vendre rapidement à un moment donné ou être vendus avec une décote.

Risque de crédit : risque lié aux obligations de ne plus rien valoir lorsque l'émetteur de l'obligation n'est pas en mesure de rembourser sa dette à l'échéance.

Risque de taux : risque lié à une hausse des taux d'intérêt, qui peut entraîner une baisse de la valeur des produits à taux fixe.

Risques opérationnels : dans tout marché, et notamment dans les

Risque de gestion : dans des conditions anormales de marché, les techniques de gestion habituelles peuvent se révéler inefficaces ou défavorables.

marchés émergents, le compartiment peut perdre une partie ou la totalité de son argent en cas de défaillance dans la garde des actifs, de fraude, de corruption, d'actions politiques ou de tout autre événement indésirable.

Frais

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation du compartiment y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts. Ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement

Frais d'entrée	Néant
Frais de sortie	1% maximum

Pourcentages maximaux pouvant être prélevés sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi (entrée) ou ne vous soit remboursé (sortie).

Frais prélevés par le fonds sur une année

Frais courants	1,09%
----------------	-------

Frais prélevés par le fonds dans certaines circonstances

Commission de performance	Néant
---------------------------	-------

Les frais d'entrée et de sortie affichés sont des frais maximaux. Dans certain cas, les frais payés peuvent être inférieurs. Vous pouvez obtenir plus d'information auprès de votre conseiller financier.

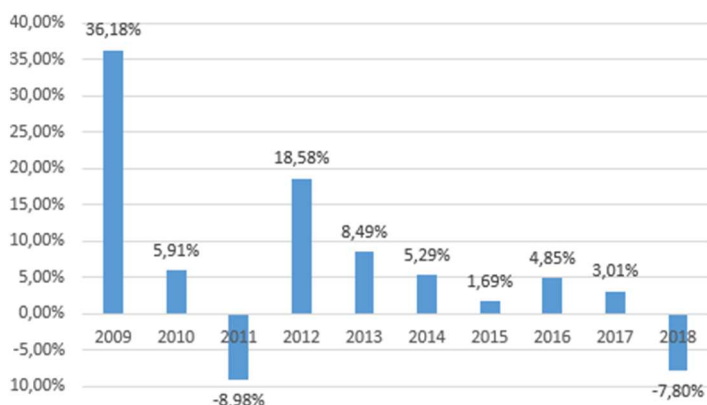
Les frais courants estimés sont fondés sur les chiffres de l'exercice précédent du FCP CLARESCO Placement, clos le 31/12/2018. Ce fonds a fait l'objet d'une fusion dans le compartiment le XX 2019.

Ils peuvent varier d'une année sur l'autre. Les frais courants excluent les commissions de performance et les frais d'intermédiation (lors de l'achat ou la vente par le compartiment de titres financiers), à l'exception des frais d'entrée et de sortie payés par le compartiment lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre fonds.

Pour plus d'information sur les frais, veuillez-vous référer au prospectus disponible sur le site www.claresco.fr ou www.fundsquare.net.

Performances passées

La classe P sera lancée le **27/11/2019** consécutivement à la fusion du compartiment avec le FCP CLARESCO Placement, un fonds français. Les performances couvrant les périodes antérieures à cette date se rapportent donc aux performances historiques du FCP CLARESCO Placement lancé le 28/02/1997. La structure des coûts et des frais du FCP CLARESCO Placement est légèrement différente de la structure des coûts et des frais de la classe P du compartiment.



Les performances ne sont pas constantes dans le temps et ne préjugent pas des performances futures. Les performances passées ne constituent pas une indication fiable des performances futures.

La performance du compartiment est calculée coupons nets réinvestis. Les frais courants ainsi que les éventuelles commissions de performance prélevées ont été inclus dans le calcul des performances passées. Les éventuels frais d'entrée ou de sortie n'ont pas été inclus dans le calcul des performances passées.

Les performances annuelles présentées dans ce diagramme sont calculées après déduction de tous les frais prélevés par le compartiment, à l'exception des éventuels frais d'entrée et de sortie.

Devise du compartiment : Euro.

Informations pratiques

- Dépositaire :** CACEIS Bank Luxembourg Branch
- Pour toute information complémentaire sur CLARESCO SICAV (le « fonds »), sur d'autres classes du compartiment et sur d'autres compartiments du fonds ou afin d'obtenir gratuitement une copie du prospectus en français ou des derniers rapports annuels et semestriels rédigés en français, veuillez contacter le fonds ou CLARESCO FINANCE auprès de leurs sièges sociaux. Le prospectus et les derniers rapports annuel et semestriel sont également disponibles via internet sur le site www.claresco.fr.
- La valeur liquidative est disponible :** auprès de CLARESCO FINANCE (32, rue de Monceau - 75008 Paris, France) au + 33 (0) 1 53 45 38 00 sur le site internet : www.claresco.fr ou par Email : info@claresco.fr
- Fiscalité :** Selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention d'actions de l'OPCVM peuvent être soumis à taxation. Nous vous conseillons de vous renseigner à ce sujet auprès de votre conseiller.
- La responsabilité de CLARESCO SICAV ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de l'OPCVM.
- Ce document d'information clé pour l'investisseur décrit un compartiment de la CLARESCO SICAV. L'OPCVM est constitué d'autres compartiments. Vous pouvez trouver plus d'informations sur ces compartiments dans le prospectus de l'OPCVM ou sur le site internet www.claresco.fr.
- Chaque compartiment est une entité juridique séparée, ayant son propre financement, ses propres engagements, ses propres plus-values ou moins-values, son propre calcul de VL et ses propres frais. L'investisseur peut convertir les actions qu'il détient dans la classe d'un compartiment contre des actions d'une classe d'un autre compartiment de la SICAV, conformément aux modalités décrites dans le prospectus.
- Les actions de ce compartiment n'ont pas été enregistrées en vertu de la loi US Securities Act of 1933. Elles ne peuvent pas être offertes ou vendues, directement ou indirectement, au bénéfice ou pour le compte d'une « U.S. person », selon la définition de la réglementation américaine « Regulation S » et au sens de la réglementation américaine « Foreign Account Tax Compliance Act » (FATCA).
- Rémunération :** La politique de rémunération actuelle de CLARESCO FINANCE, comprenant notamment une description du mode de calcul de la rémunération et des avantages, ainsi que de l'identité des personnes responsables de l'attribution de la rémunération et des avantages, est disponible gratuitement sur demande au siège social de CLARESCO FINANCE.

CLARESCO SICAV est agréée au Luxembourg et réglementée par la Commission de Surveillance du Secteur Financier.

CLARESCO FINANCE est agréée en France et réglementée par l'Autorité des Marchés Financiers

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au **08/07/2019**